

livre du jour

La voie libérale et conservatrice d'Hervé Mariton

— Le candidat à la primaire présidentielle de la droite publie aujourd'hui un livre où il développe son projet d'ordre et de liberté.

Le Printemps des libertés
d'Hervé Mariton
Éd. Archipel, 208 p., 18 €

« Ma force est dans ma constance et ma cohérence », avance Hervé Mariton, candidat à la primaire présidentielle de la droite, dans son nouveau livre *Le Printemps des libertés*. S'il ne fait pas partie du peloton de tête dans les sondages, l'intéressé parie d'ici à novembre prochain sur ses convictions et sur ces deux qualités pour convaincre.

Seul candidat à la primaire issue de la famille libérale, il assume mener un « combat idéologique ». Voilà qui tranche avec ceux qui, à droite ou à gauche, dissimulent leur ralliement au libéralisme économique derrière le paravent du « pragmatisme » ou du « bon sens ». Mais Hervé Mariton entend bien prouver, à défaut d'une différence de nature, que son projet se distingue de tous les autres



sur son degré de libéralisme. À ses yeux, en effet, la droite au pouvoir a pratiqué « une forme de social-libéralisme qui ne la distingue guère de l'aile droite du PS ».

De fait, Hervé Mariton propose de vraies réformes structurelles, et donc pas seulement d'aller plus vite ou plus loin que la droite hier ou la gauche aujourd'hui. C'est le cas lorsqu'il remet en cause « le dogme de la progressivité de l'impôt sur le revenu » en voulant le remplacer par un impôt proportionnel. Cette « flat tax » comporterait « un seul taux normal de 15 % et un taux réduit de 2 % pour les revenus inférieurs à 8 000 € » par an, avec le maintien du quotient familial et de certaines niches fiscales comme les

emplois familiaux. Autre idée originale : la libre-affectation de « 5 à 10 % » de son impôt, qu'il s'agisse de soutiens à des projets publics, de dons à des associations d'utilité publique ou d'investissements dans des PME.

Mais le libéralisme d'Hervé Mariton n'est pas tous azimuts en ce qu'il se réclame d'un « libéral-conservatisme » : libéral économiquement mais conservateur sur la défense et la transmission des valeurs et repères traditionnels de la société. « Des limites à la liberté individuelle s'imposent par le respect des autres, particulièrement les plus vulnérables », argumente celui qui veut réintroduire la notion de détresse dans la loi Veil, interdire l'adoption d'enfants nés à l'étranger par PMA ou par GPA et abroger la loi Taubira.

« Notre famille politique doit tenir sa promesse, faute de quoi sa parole serait totalement décrédibilisée », lance-t-il en dénonçant la « légèreté » et la « désinvolture » de ceux qui, comme Nicolas Sarkozy, ont changé de position sur ce sujet. À la place, Hervé Mariton plaide en faveur d'une union civile célébrée en mairie, n'ouvrant « aucun droit en termes de filiation ». C'est d'ailleurs « au nom de

principes conservateurs » qu'il le fait, car « l'inscription d'un couple dans la durée est bénéfique à la société, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel ».

« Notre famille politique doit tenir sa promesse, faute de quoi sa parole serait totalement décrédibilisée. »

Enfin, l'auteur affiche également sa fermeté sur l'immigration à travers notamment le port du bracelet électronique pour les demandeurs d'asile, le rétablissement de la « double peine » pour les étrangers condamnés pour crime et la suppression du droit du sol. Il est ainsi le seul candidat à reprendre ce marqueur historique du FN. Reste à savoir si ce mixte entre libéralisme, conservatisme et autorité déroutera ou attirera les sympathisants de droite.

Laurent de Boissieu

essentiel

Justice — Un détenu autorisé à demeurer dans un monastère

La justice a accepté vendredi un placement sous contrôle judiciaire avec port d'un bracelet électronique dans un monastère. Le sexagénaire était en détention provisoire pour le meurtre d'un jeune homme qu'il avait surpris une nuit à son domicile, en 2014. Il avait été placé en isolement à la maison d'arrêt de Nantes pour assurer sa sécurité et vivait sa détention dans un « climat lourd ».

Santé — Fermeture d'un deuxième centre dentaire « low cost »

En moins d'un mois, les autorités sanitaires ont fermé deux centres dentaires « low cost » Dentexia à Lyon et à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) pour des problèmes d'hygiène. L'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté a décidé hier de fermer celui de Chalon-sur-Saône car « la sécurité des actes n'était pas garantie, en particulier par insuffisance des mesures d'hygiène et de désinfection ».

sur la-croix.com
— La nouvelle loi sur la protection de l'enfance

A Calais, un démantèlement sous tension

— L'évacuation de la partie sud du bidonville doit continuer toute la semaine.

La situation peut dégénérer à tout moment, alors que l'opération de démantèlement du bidonville de Calais se poursuit. Hier, Bernard Cazeneuve a appelé « au calme et à la raison », dénonçant « l'activisme d'une poignée de militants No border extrémistes et violents ». Lors des affrontements, les forces de l'ordre ont riposté aux jets de pierres par les gaz lacrymogènes. Hier, deux personnes étaient toujours en garde à vue, a indiqué le parquet de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

La colère s'est aussi exprimée sur la rocade donnant accès au port : près de 150 exilés ont occupé la voie lundi, lançant des projectiles ou frappant sur des véhicules en partance vers l'Angleterre. De nouveaux attroupements ont eu lieu hier dans l'après-midi. Sans cautionner ces violences, l'évêque d'Arras, Mgr Jaeger, a rappelé que « des êtres humains ne peuvent jamais se

déplacer comme les pièces d'un jeu stratégique ».

Lors de « maraudes sociales », des fonctionnaires vont au contact des migrants pour leur proposer une solution d'hébergement temporaire. Mais ce qui était encore une invitation au départ il y a quelques jours a pris l'allure d'une injonction, alors qu'une vingtaine d'ouvriers du bâtiment continuent à détruire les abris de fortune.

Deux bus ont été affrétés pour emmener 43 migrants dans deux « centres d'accueil et d'orientation » près de Bordeaux et Montpellier. Autre solution : se rendre dans des conteneurs chauffés situés en zone nord du camp, où il reste encore 300 places. Mais la plupart des exilés refusent de laisser leur empreinte de la main qui sert de « clé » d'accès à ce centre, par peur d'être fichés. Face aux risques d'affrontement, les maraudeurs se sont résolus à leur proposer des tentes de la sécurité civile (500 places), pour lesquelles aucun relevé biométrique n'est prévu.

Jean-Baptiste François